



Problème factures téléphone portable

Par **tiquinquin**, le **14/05/2009** à **19:54**

Bonjour,
Quand je vivais avec mon ex compagnon, j'ai pris un forfait de téléphone portable chez SFR à mon nom mais c'était lui l'utilisateur de la ligne. Nous nous sommes séparés et il a gardé la ligne en la laissant à mon nom. Il a fait des factures et ne les a pas réglées, il y en a pour 1495€. Depuis j'ai des lettres d'huissier me réclamant cette somme. Cela dure depuis environ 1 an. Quel recours ai-je pour régler cette situation?

Par **Marion2**, le **14/05/2009** à **20:53**

Bonsoir,
Malheureusement, vous n'avez aucun recours dans la mesure où le contrat est à votre nom.
Résiliez ce contrat au plus tôt en recommandé AR.
Cordialement.